



## **6<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement**

13-14 décembre 2022

Cadix, Espagne

### **Document de réflexion**

#### ***Table ronde 1 : « Opportunités et défis communs en matière de migration et de mobilité pour les pays du Processus de Rabat »***

##### **Introduction**

Les dialogues migratoires sont essentiels pour favoriser les discussions politiques, renforcer le dialogue interétatique et instaurer une confiance mutuelle. Depuis plus d'une décennie, le Processus de Rabat s'est imposé comme un cadre unique et fructueux de consultation et de coopération sur les migrations et la mobilité, au sein duquel des initiatives concrètes reflétant la volonté politique et les priorités exprimées par les pays partenaires peuvent être mises en œuvre.

Au cours de la période 2018-2022, le Processus de Rabat a organisé un riche éventail de réunions techniques et politiques (virtuelles, hybrides ou en face à face) couvrant l'ensemble du spectre du Programme de Marrakech. Les thèmes choisis reflètent l'importance que les partenaires du Dialogue accordent à des sujets tels que les causes profondes de la migration, le lien entre migration et développement, les transferts de fonds, la migration de travail, la gestion des frontières, la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants ou le retour et la réintégration. Plusieurs priorités transversales définies dans la Déclaration politique de Marrakech ont également été abordées avec l'organisation des toutes premières réunions thématiques sur le lien entre changement climatique et migrations ainsi que le rôle des autorités locales et des villes, aux côtés des autorités nationales, dans la gouvernance des migrations.

En outre, plusieurs outils de connaissance ont été développés, tels que des études, des documents de recherche, des évaluations et des recommandations concrètes visant à permettre aux partenaires du Dialogue de prendre des décisions fondées sur des preuves et à soutenir la formulation de projets et de programmes techniques.

Le Dialogue a également adopté des méthodes de travail de plus en plus opérationnelles en développant des outils innovants, tels que des initiatives « labellisées » et des actions menées par les pays référents, en organisant des ateliers d'élaboration de scénarios sur le futur des migrations mixtes, en renforçant les synergies et la collaboration avec d'autres dialogues sur les migrations et d'autres parties prenantes (en particulier les villes et les autorités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé), et en renforçant sa stratégie de communication auprès du grand public.

Le Processus de Rabat a également fait des progrès significatifs dans le domaine de la gouvernance afin de renforcer l'appropriation et l'implication de tous les pays partenaires dans

le Dialogue, en approuvant le principe de l'élargissement du comité de pilotage et en introduisant le système des pays référents.

Toutes ces activités et échanges thématiques ont été réalisés dans le but de trouver des approches adaptées et coordonnées pour mieux aborder tous les aspects de la migration et de la mobilité dans les pays d'origine, de transit et de destination.

Avec ce même objectif en tête, les pays partenaires du Dialogue se préparent à adopter, lors de la Conférence ministérielle des 13 et 14 décembre 2022 à Cadix, le prochain programme pluriannuel qui guidera la coopération entre les pays partenaires pour les cinq prochaines années (2023-2027). Dans leur projet de Déclaration politique et de Plan d'action, les pays partenaires reconnaissent que seule une approche globale et coordonnée permet d'assurer le succès des actions collectives des pays face à la complexité du phénomène de la migration internationale et de l'asile. Ils rappellent également qu'ils sont préoccupés par les conséquences des crises, des conflits prolongés et des guerres sur l'ampleur des mouvements migratoires irréguliers et leur impact sur l'accroissement des vulnérabilités des migrants et des réfugiés.

La région du Processus de Rabat est actuellement confrontée à plusieurs défis. La poursuite de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur les mouvements migratoires mondiaux, réduisant la mobilité humaine et augmentant la vulnérabilité des migrants et des réfugiés ; la crise russo-ukrainienne et ses effets en cascade sur l'économie mondiale, l'alimentation et l'énergie ; les effets multiples du changement climatique, des catastrophes naturelles et de la dégradation des ressources naturelles ; l'escalade de la crise sécuritaire, nutritionnelle et alimentaire, et les menaces sur le développement humain en Afrique de l'Ouest et Centrale qui continuent à provoquer des déplacements massifs de population dans la région ; la croissance démographique rapide à travers le continent africain et ses multiples implications, notamment chez les jeunes, etc. Face à ces nombreux défis et à la complexité du phénomène migratoire, une approche globale, équilibrée, intégrée et multidimensionnelle entre l'ensemble des pays partenaires du Processus de Rabat doit être recherchée pour parvenir à des solutions durables et pérennes.

### **Questions d'orientation**

Dans ce contexte, les ministres des pays partenaires du Processus de Rabat se réunissent pour échanger sur leurs priorités politiques dans le domaine de la migration. La 6<sup>ème</sup> Conférence ministérielle permettra un débat ouvert afin d'identifier les moyens de relever les nombreux défis liés à la migration.

Les questions suivantes guideront les discussions de la table ronde :

1. Quels sont les principaux défis, priorités politiques et besoins de votre pays en matière de migration ?
2. Quelles sont les implications des multiples crises en matière de migration pour votre pays en particulier ? Y a-t-il des réponses politiques que vous aimeriez partager ?
3. Quel rôle peuvent jouer les partenariats en matière de migration et les dialogues politiques tels que le processus de Rabat pour relever les défis actuels et futurs de manière coordonnée ?

Projet financé par l'Union européenne



Mis en œuvre par l'ICMPD

